MAIRIE DE SAINT-GILDAS
CÔTES-D'ARMOR
22800

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212202915-20260417-202624-DE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 Avril 2026

L'an deux mille vingt six, le dix sept avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GILDAS régulièrement convoqué le sept avril deux mille vingt six en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie.

Présents : Mme Carine MÉROT, Maire ; Mme Annie SIMON et M Yvon SÉRANDOUR, Adjoints ; Mme Isabelle GARGENT, Mme Béatrice CHAPELAIN LE CALVEZ, M Stéphane LE HÉGARATTE, M Franck PERRON, M Anthony TARDIVEL, Mme Léa DELISLE.

Absents excusés : Mme Marie LEPAGE (donne procuration à Mme Léa DELISLE), M Bruno CRUCHET (donne procuration à Mme Isabelle GARGENT)

Date de la convocation :
7 Avril 2026

Date d'affichage :
17 Avril 2026

Secrétaire de séance : Il est procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Léa DELISLE

Délibération n° 2026-24

AFFECTATION DES RÉSULTATS EXERCICE 2025 – BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2025,

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
- **DÉCIDE** l'affectation suivante au budget primitif de l'exercice 2026 :

- **Excédent de fonctionnement capitalisé (R 1068) : 82 910.96€**
- **Report en fonctionnement (R 002) : 20 000 €**
- **Excédent d'investissement reporté (R 001) : 275 352.70€**

Mme Le Maire,
Carine MÉROT

MAIRIE de ST-GILDAS (Côtes d'Armor)